



**Schwander Susanne, Gapany Johanna**

Cours pour les migrant-e-s: nos valeurs ne sont pas taboues

Cosignataires : 11

Réception au SGC : 04.09.18

Transmission au CE : \*05.09.18

**Dépôt**

Par la présente motion, nous demandons que le canton de Fribourg rende obligatoire, pour les migrant-e-s de tout âge, un cours sur les valeurs fondamentales de notre société. Ce cours devrait aborder, sans tabous, les principes fondamentaux de notre société, afin de garantir une intégration en adéquation avec le fonctionnement de notre société, ainsi que le bien-être personnel et familial. Cet enseignement est nécessaire pour éviter des débordements et des comportements non admis dans notre société.

Ce cours devrait notamment viser les objectifs suivants et faire l'objet d'une validation des acquis :

- > Appréhender les us et coutumes en matière de comportement envers les personnes de l'autre genre ;
- > Recevoir les informations sur les mutilations génitales féminines ;
- > Connaître les méthodes et les accès pour la contraception ;
- > Avoir accès aux informations pour vivre une sexualité non violente et non coercitive ;
- > Recevoir les informations sur l'homosexualité admise dans notre société.

**Développement**

Au deuxième trimestre 2018, 3769 demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Derrière chaque demande, il y a une histoire, une culture et seule une remise en question constante des programmes d'intégration permettra la meilleure intégration possible.

Les principaux pays de provenance des requérants d'asile sont l'Erythrée, l'Afghanistan, la Syrie, la Géorgie et le Sri Lanka. Dans ces pays, les normes sociales en matière d'égalité et de sexualité sont différentes des nôtres. Dès lors, la mise à disposition de nos connaissances ne suffit pas et nous nous devons de veiller à ce que nos valeurs fondamentales soient dorénavant mieux comprises, ou du moins respectées. Sans quoi, notre société paiera le prix d'une mauvaise intégration et la diversité culturelle ne sera plus une richesse mais un poids.

A ce jour, l'Etat fait un travail considérable, en collaboration avec des associations, pour intégrer les migrant-e-s. Non seulement des cours de langue sont donnés mais les questions suivantes sont également abordées : vie économique / sociale / culturelle / politique, et comportement du quotidien à adopter, comme le tri des déchets ou la ponctualité. Nous devons malheureusement constater que certaines thématiques sont toutefois marginalisées, à tort, et souvent écartées sous prétexte qu'elles peuvent choquer. Si les questions sur le comportement sexuel et l'égalité entre les genres dérangent, voire choquent, elles ne peuvent toutefois être évitées.

---

\*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

La Suisse est une démocratie, dans laquelle l'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur fondamentale, même une règle incompressible, que toutes autres considérations ne sauraient remettre en question. Cette règle peut déranger ou choquer certains migrant-e-s, au vu de leurs propres valeurs et cultures, mais elle ne doit pas être un tabou. La relation entre les êtres humains doit se situer au cœur de toute la stratégie d'intégration pour éviter des comportements non admis dans notre société. Il s'agit d'ailleurs de l'un des buts de la loi sur l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme (Lint), sous l'article 1f « de contribuer à l'esprit d'ouverture réciproque ainsi qu'à la considération et au respect mutuels des Suisses et des Suissesses et des migrants et migrantes ».

---